

Communiqué de presse

PLANIFICATION EOLIENNE VAUDOISE – PLAN CACHE OU INCOHERENCES DE L'ETAT DE VAUD ?

LES CITOYENS SE FONT ENFUMER AVANT LA VOTATION DU 21 MAI PROCHAIN

Les ambitions du canton sont de réaliser environ le tiers de la production éolienne suisse en 2050. Sur la base des données à disposition, un simple calcul montre que c'est tout simplement impossible, à moins qu'il n'existe une nouvelle planification encore plus ambitieuse que l'actuelle. Planification que le Département du Territoire et de l'environnement (DTE) se garderait bien de publier, surtout en période électorale.

Paysage-Libre Vaud, qui voit ici une raison de plus de douter du sérieux de la Stratégie énergétique 2050, exige une complète transparence de l'Etat de Vaud sur la relation entre les objectifs annoncés et les moyens de les atteindre. En particulier en termes d'atteintes aux paysages, d'investissements et de santé liés aux infrasons.

Depuis l'année dernière, Le DTE (département de Mme De Quattro) déclare à qui veut l'entendre vouloir contribuer jusqu'à hauteur du tiers à l'objectif éolien fédéral 2050 (25 à 35%). La stratégie énergétique fédérale prévoit [4300 GWh \(4.3 TWh\) par année de courant éolien](#) en 2050. Le tiers, c'est 1433 GWh à produire par année dans le seul canton de Vaud. Pour mémoire seuls [128 GWh](#) auraient été produits en 2016 dans toute la Suisse et zéro GWh dans le canton, aucun projet vaudois n'ayant encore réussi le moindre tour d'hélice.

La planification cantonale actuelle [comporte 19 parcs, comptant quelque 150 machines](#). Les données et la procédure ayant mené au choix des 19 parcs étant inaccessibles au public, Paysage Libre Vaud a collecté les chiffres connus de ces projets et obtenu une prévision de production théorique maximale de 1000 GWh/an. Sachant que ces prévisions émanent des promoteurs des projets, la méfiance est de mise. Différentes études montrent en effet que des surestimations parfois importantes sont à attendre en phase d'exploitation.

On sait aussi que certains parcs ne pourront pas se faire à cause de restrictions militaires liées notamment à la base aérienne de Payerne. Et pour clore le tableau, deux parcs inclus dans la planification ont été abandonnés par leurs promoteurs (Bottens et Vuillens) et celui d'Essertines-sur-Rolle / St-Oyens bat déjà de l'aile, cette dernière commune s'étant retirée du projet.

Dans l'état actuel et sans rectifier les prévisions de production optimistes des promoteurs, les éoliennes vaudoises arriveront péniblement à 800 GWh/an, soit un peu plus de la moitié de la production annoncée.

Dès lors, quelques questions troublantes sont sans réponse :

- Comment le canton s'y prendra-t-il pour atteindre ces objectifs visiblement irréalistes ?
- D'autres parcs sortiront-ils du chapeau du DTE ?
- Où se situeront la bonne centaine d'éoliennes qui manquent ?
- Fera-t-on appel à des machines encore plus gigantesques et plus puissantes que celles prévues initialement ?



Paysage-Libre Vaud

Fédération vaudoise pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire

Et finalement : pourquoi le canton n'informe-t-il pas de manière complète et transparente sur ces projets éoliens ? A cause du secret des affaires nous dit-on. Mais la vraie raison est ailleurs : chaque fois que les populations sont informées assez tôt et de façon objective, les opposants se multiplient de façon très désagréable pour les promoteurs et les autorités.

Par ailleurs, l'aspect économique reste une bouteille à encre. Combien coûte le projet éolien vaudois ? Pour 150 éoliennes, c'est environ 1.5 milliards. Avec cent éoliennes de plus ou alors des machines plus puissantes et plus chères, le coût du rêve éolien vaudois avoisine les 2.5 milliards de francs qui sortiront bien entendu d'une façon ou d'une autre de la poche du consommateur – contribuable.

Paysage-Libre Vaud exige que l'Etat de Vaud fasse preuve d'une transparence complète sur ses projets éoliens, afin que la population soit parfaitement au clair sur les conséquences concrètes de ses belles déclarations politiques.

Il attend notamment des informations précises en termes d'atteintes au paysage, en termes économiques et finalement en termes de santé liés aux infrasons (à propos desquels, malgré ses promesses de 2016, le DTE ne s'est toujours pas prononcé).

Ensuite seulement, chacun pourra se forger son opinion et l'exprimer par exemple lors de la votation du 21 mai prochain sur le référendum contre la SE 2050.

Le soussigné se tient bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bottens, le 3 mars 2017

Paysage-Libre Vaud

Jean-Marc Blanc, Secrétaire général